

Je pose seulement ces questions. Mais les poser, c'est déjà les résoudre dans un sens favorable.

C'est vous, mesdames, qui avez le souci de toutes ces choses : car l'ouvroir sera votre œuvre. Quoique placé sous le vocable de Notre-Dame d'Afrique, l'ouvroir ne sera pas l'œuvre des Religieuses Missionnaires d'Afrique, mais la vôtre. Et j'attire l'attention sur ce fait pour prévenir toute confusion. — L'œuvre ne rapportera rien aux religieuses. Elles ont pris, il est vrai, l'initiative de l'organisation. Elles ont fait toutes les démarches nécessaires, avec plaisir, avec reconnaissance pour le diocèse qui les a accueillies avec tant de sympathie. Elles sont disposées à prendre leur part active à l'œuvre en mettant un local à sa disposition pour les réunions de travail, ainsi que la chapelle pour le Salut qui suivra. Elles feront aussi tout ce qui leur sera possible pour rendre les réunions agréables et intéressantes, et deux d'entre elles s'occuperont de préparer l'ouvrage. Voilà ce qu'elles ont fait, voilà ce qu'elles feront. Mais elles comptent que lorsque l'ouvroir sera lancé, vous, mesdames, qui le composez, prendrez vous-mêmes l'initiative, pour vous constituer un comité, élisant vous-mêmes votre présidente et vos officières, et posant les conditions que vous-mêmes décrierez nécessaires pour tout ce qui concerne le maintien et la bonne marche de l'œuvre. La part des religieuses ne vous fera jamais défaut dans les proportions que leur permettent les moyens dont elles disposent, et que je viens d'indiquer.

J'énumère maintenant les faveurs spirituelles généreusement accordées à votre ouvroir par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, et c'est par là que je terminerai.

C'est d'abord, à la suite de chaque réunion, le Salut et la Bénédiction du Très Saint Sacrement. Ces réunions devront avoir lieu tous les quinze jours, le lundi de 2h. à 4h., à partir de lundi prochain. Quelle belle récompense, mesdames, qu'une « bénédiction » de Notre-Seigneur ! Votre piété saura apprécier pareille faveur. Ici aux pieds de Jésus, après avoir travaillé de vos mains pour ses pauvres les plus chers, ses prêtres futurs, vous pourrez tout demander ; Il sera disposé à tout vous donner.

C'est ensuite la bénédiction que le Saint Père a déjà accordée aux dames qui font partie des comités destinés à venir en